



Journée de l'environnement : Paris veut devenir le modèle mondial de l'écologie urbaine

En cette Journée mondiale de l'environnement, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjointe, Célia Blauel, réaffirment leur volonté de développer pendant cette mandature des solutions qui allient attractivité économique et respect de l'environnement.

La Ville de Paris est déjà engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique par la mise en œuvre de son Plan Climat Energie, une politique volontariste en faveur d'une mobilité propre, du développement de l'économie circulaire et de l'amélioration de la qualité de vie.

Le nouvel Exécutif parisien en est convaincu : il faut aujourd'hui faire un pas supplémentaire, en multipliant les solutions ingénieuses qui concilient le dynamisme économique, la création d'emplois et le respect de l'environnement.

D'ici 2020, Paris compte répondre pleinement à ce triple défi et devenir le modèle mondial en matière d'écologie urbaine et de transition écologique. Elle s'engage, ces six prochaines années, à réduire drastiquement son empreinte écologique et à stimuler une dynamique métropolitaine et internationale.

Des actions d'envergure seront mises en place parmi lesquelles :

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan climat énergie et lancer un plan d'adaptation de la ville aux changements climatiques.
- Tripler d'ici dix ans la production des énergies renouvelables sur le territoire parisien.
- Lancer les Etats généraux de l'économie circulaire à l'échelle du Grand Paris.
- Poursuivre la politique de déplacement en faveur de modes de déplacement respectueux de l'environnement et économes en énergie.
- Rassembler les acteurs du logement pour amplifier la rénovation thermique des bâtiments, notamment dans les copropriétés et dans le secteur tertiaire, et réduire la consommation d'énergie du parc social municipal.
- Mettre en place, à partir de 2015 et en lien avec les acteurs du Paris durable, des comités « Planète Quartier » pour favoriser les initiatives écologiques portées par les habitants.
- Développer l'agriculture urbaine afin de porter une autre vision de l'alimentation plus proche des parisiennes et parisiens.
- Engager l'acte II de la remunicipalisation de l'eau pour permettre la protection de la ressource en eau en promouvant l'agro-écologie sur tous les bassins versants, étudier la mise en place d'une tarification plus sociale de l'eau et développer la place de l'eau dans la ville.